

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 64 -2017

Nombre de Conseillers : 10

Séance du 13 DÉCEMBRE 2017

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mille dix-sept le mercredi treize décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5 décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard

Absents excusés : M. POUILLARD Pierre donne pouvoir à Mme STEFANI Noëlle.
Mme TRUCH Céline donne pouvoir à M. MARTIN Roger

Absent non excusé : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme BLANC Danielle

Objet : Subvention pour voyage scolaire 2018



Le Maire signale aux membres présents que les enfants de l'école primaire de la commune vont effectuer un voyage scolaire dans le Queyras du mercredi 17 au vendredi 17 janvier 2018.

Une demande de subvention pour ce séjour a été adressée à la Mairie par Madame PALLAUD, Directrice de l'Ecole de Lardier et Valença. Elle a transmis le budget et le programme du séjour en classe découverte autour du ski de fond et des métiers ruraux dans le Queyras

Il propose à l'assemblée d'accorder une aide financière de 600 € pour permettre aux enfants d'effectuer ce voyage.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **Décide** d'attribuer une subvention de 600 € à la coopérative scolaire pour le séjour en classe découverte dans le Queyras des enfants de l'école de la commune.

Fait et délibéré, le mercredi 5 décembre 2017

Le Maire
Rémi COSTORIER

